



Non seulement la continuité écologique patauge en raison d'une mise en œuvre s'appuyant sur une doctrine inappropriée aux enjeux, mais elle contrarie des quatre fers la valorisation de la petite production hydroélectrique. Un pied de nez à l'intérêt général. Or, il suffirait de modifier des facteurs non techniques pour que ces deux objectifs soient non seulement compatibles mais complémentaires.

Au lieu d'aménager les ouvrages hydrauliques comme la loi le prévoit, l'administration a opté pour leurs destructions et les finance sur des fonds publics.

La situation sera bloquée tant que ce paradoxe fondé sur la croyance au mépris du bon sens ne sera pas arbitré.

On pourrait imaginer un mouvement d'humeur local voire régional ? Force est de constater que de Strasbourg à Bayonne et de Brest à Belfort l'exaspération est générale.

Nous reproduisons ci-dessous l'excellent article d'Enbata, journal du Pays Basque.

Article ici : [Enbata n° 2350](#)

« Propriétaire et responsable technique d'une unité hydroélectrique à Banca, Xavier Cabillon est aussi la 3^e génération d'une famille de pisciculteurs, ayant créé les premières piscicultures en Espagne et celle de Bidarray en 1932, et, aussi, pionnière en méthodologie de reproduction des salmonidés. Dans le cadre des mobilisations climat du samedi 21 septembre, il a présenté deux moulins entre Saint-Martin d'Arrossa et Saint-Etienne-de-Baigorry qui produisent l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 1000 personnes. Il répond aux questions d'Enbata sur l'enjeu que représente pour la transition écologique le patrimoine des barrages et moulins des rivières d'Iparralde (...).

Quelles sont les pistes d'avenir pour cette source d'énergie renouvelable du territoire ?

Nous avons donc un challenge important pour l'avenir de notre Communauté d'Agglomération du Pays Basque en matière de lutte contre le dérèglement climatique mais aussi pour notre autonomie énergétique.

Pour cela, la CAPB s'est engagée dans un projet ambitieux : le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dont la feuille de route vise à développer le mix énergétique renouvelable sur notre territoire.

Parallèlement aux méthodes administratives contestables, certains élus ont, dès à présent, adhéré au soutien de préservation et du développement du potentiel hydroélectrique en Iparralde et de responsabilisation de l'administration sur ses "freins" conduisant à une situation d'appauvrissement de ce gisement d'énergie renouvelable sur notre territoire. Il est urgent de réfléchir à une stratégie en matière de lutte contre le réchauffement climatique par une approche de bon sens organisée principalement par les citoyens et élus du territoire. Il en dépend de notre avenir culturel, économique et de santé publique. Pour cela commençons par lever les freins administratifs ».